

Présentation des accompagnements à la transition énergétique du Syndicat Départemental 35

22 avril 2021

1. Présentation du Syndicat Départemental d'Ille et Vilaine

— LE SDE₃₅ EN BREF —

Le SDE35 est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département privilégiant la synergie des territoires ruraux et urbains. Il œuvre au quotidien aux côtés des élus locaux pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent.

COMPÉTENCES

Développement des réseaux de gaz naturel en milieu rural

Développement de la mobilité durable et des énergies renouvelables

Accompagnement de la transition énergétique des territoires

Garant du service public de l'électricité

Gestion de l'éclairage public



Mission 1 : Réduire les consommations énergétiques
Permettre aux communes de mieux maîtriser leur consommation liée à l'éclairage public



Mission 2 : Améliorer l'efficacité énergétique
Améliorer les performances du réseau de distribution de l'électricité, en particulier en milieu rural. Développer de nouvelles mobilités compatibles avec la transition énergétique



Mission 3 : Développer les énergies renouvelables
Massifier le développement des projets d'énergies renouvelables via Energ'iv et accompagner les communes et les EPCI pour développer le potentiel de leur territoire



Mission 4 : Développer la relation aux usagers
Participer à la démocratie de proximité avec la mise en place d'instances de concertation et le soutien de projets de solidarité



Mission 5 : Mutualiser les moyens et les expériences
Apporter un appui technique aux collectivités et favoriser les mutualisations



Mission 6 : Assurer le contrôle de concessions
Suivre et évaluer l'activité déléguée aux concessionnaires Enedis, EDF et demain les opérateurs gaz, en vérifiant que les moyens et investissements répondent aux enjeux

2. Actions en cours du SDE35 pour la transition énergétique

- Création de la SEM Energ'iv pour massifier le développement des Energies Renouvelables sur le territoire
- Accompagnement à la mobilité décarbonée
- Actions de sensibilisation auprès du grand public, des élus / collectivités et du jeune public
- Participation aux Plan Climat Air Energie Territoriaux
- Organisation et gestion des groupements d'achat d'énergie pour les collectivités et mise en place d'un Système de Management de l'Energie Kabanda



Kabanda

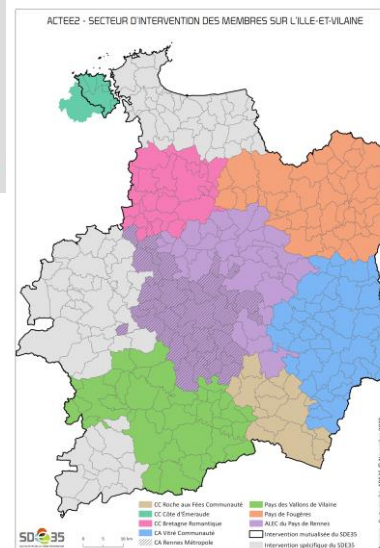
ACTEE 1 : Candidature à l'échelle bretonne

- ✓ 30 audits accompagnés avec une répartition territoriale
- ✓ Accompagnement des CEP pour repérer et cibler les bâtiments les plus pertinents
- ✓ Prestation comprenant un audit énergétique, une simulation thermique dynamique et la planification des travaux pour respecter le décret tertiaire.
- ✓ Soutien financier et partage d'un cahier des charges type.

AMI ACTEE2 – SEQUIOA

Un programme porté par **10 membres** :

- SDE35 (coordinateur)
- ALEC du Pays de Rennes
- Pays de Fougères
- Pays de Vallons de Vilaine
- Vitré Communauté
- Roche aux Fées Communauté
- Communauté de communes Côte d'Emeraude
- Communauté de communes Bretagne Romantique
- Rennes Métropole
- SDE22



Couverture de la candidature :

- Territoire couvrant l'Ille-et-Vilaine et les Côtes d'Armor
- 1,672 millions d'habitants
- 13 653 km²
- 681 communes + 26 EPCI

Effectif lié à l'efficacité énergétique :

- 15 CEP
- 2 économies de flux
- 3 techniciens énergie

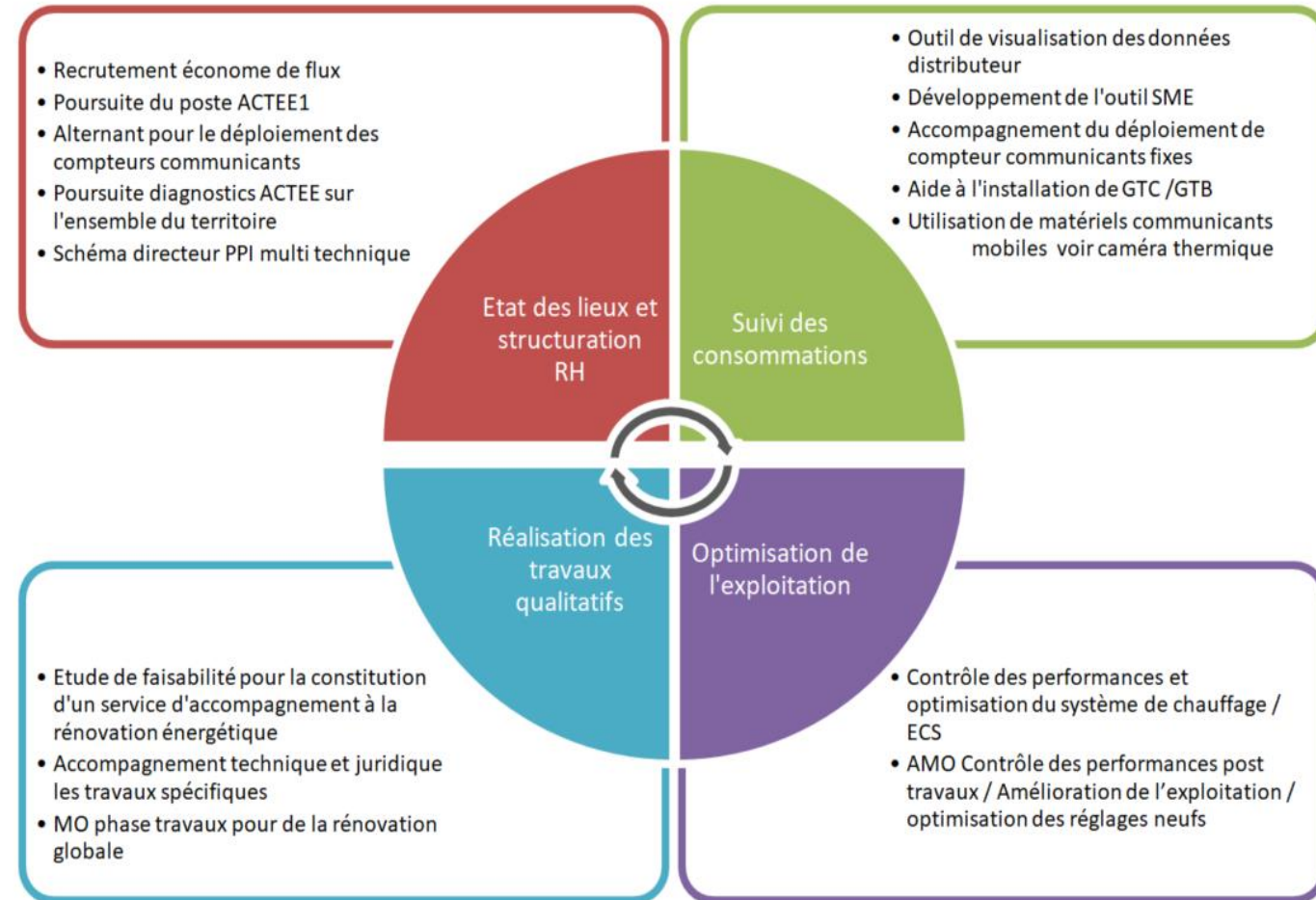
Présentation globale du programme ACTEE2 piloté par le SDE35

Le projet s'inscrit en lien avec les autres projets bretons, le soutien de la Région Bretagne et du PEBreizh

- **Concordance des actions entre CEP et SDE** en fonction des capacités d'intervention respectives : connaissance terrain et diagnostic pour les CEP, ingénierie financière et juridique pour les syndicats
- **Cible principale** : les **sites de plus de 1 000 m²** et dans une moindre mesure ceux de plus de 500 m², afin de répondre au décret tertiaire
- **Co-construction des actions** en identifiant les **points de blocage dans le passage à l'acte** des collectivités
- **Actions proposées autant sur l'enveloppe que sur l'exploitation** des bâtiments

Coordination et interactions :

- Comité de pilotage et de suivi trimestriel
- Groupes de travail sur les thématiques communes
- Mutualisation des cahiers des charges et retours d'expérience



Enchaînement sur le long terme des actions de la candidature

2. Actions proposés par le SDE35 dans le cadre d'ACTEE2

Action	Descriptif	Nombre	Structure concernée
Ressources humaines	Renforcement de l'équipe énergie du SDE35 pour travailler sur l'accompagnement possible pour l'installation de capteurs communicants dans les bâtiments	1 agent sur 2 ans	SDE35
Etude de faisabilité pour la constitution d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique	Réalisation d'une étude de faisabilité afin d'aboutir à la mise en place d'un service d'accompagnement pour favoriser le passage à l'acte : que ce soit pour des travaux de rénovation globale ou des actions plus spécifiques ciblées par les CEP.	NC	SDE35
Développement de l'outil Système de Management	Intégration des modules d'optimisation tarifaire et gestion patrimoniale dans l'outil Kabanda	NC	Collectivités membres du groupement d'achat d'énergie
Audit énergétique	Appui financier et technique à la réalisation d'audits énergétiques de type d'ACTEE1.	24 audits	Collectivités non couvertes par un service CEP
Schéma directeur PPI multi technique	Proposition d'un outil de programmation avec : - La réalisation d'un état des lieux de leur patrimoine bâti, - Une proposition d'orientations stratégiques, - La définition de scénarios d'investissements, - La proposition de solutions de montages financiers possibles	Equivalent à 20 sites	Modalité à définir
Accompagnement le déploiement de compteurs communicants fixes	Accompagnement pour aider les collectivités sur le déploiement de capteurs communicants fixes dans les bâtiments pour évaluer le comportement d'un site tout en analysant les possibles dérives ou sources d'économies d'énergie	Equivalent à 80 capteurs	Modalité à définir
Accompagnement à la rénovation globale	Proposer une solution clé en main pour les collectivités, pour être garant d'un accompagnement qualitatif et, potentiellement, une réduction des coûts lors des travaux globaux de rénovation.	Modalité à définir	Modalité à définir
AMO contrôle des performances post travaux	Accompagner les collectivités en s'assurant que les performances énergétiques lors des études réalisées en amont du chantier soient respectées, à la manière d'un commissionnement	Modalité à définir	Modalité à définir